

NOUVELLES DU COMITÉ DE PHARMACOLOGIE

Modifications au formulaire

MÉDICAMENT	INDICATION(S)
Retrait scopolamine en timbre cutané	Produit retiré du marché

Substitutions automatiques par le pharmacien

KCl 10 mEq/50 ou 100 mL d'eau stérile est substitué par KCl 20 mEq/100 mL d'eau stérile.
Sulfadiazine d'argent 1% cr. top. : l'utilisation pour le traitement ou la prévention de l'érythème fessier n'est pas une pratique acceptable et est interdite. Le protocole de prévention de l'érythème fessier doit être appliqué.
Triple émollient cr. top. est substitué par Eucerin ^{MC} cr. top.
Le CISSS garde uniquement etanercept biosimilaire (Brenzys ^{MC})

La liste complète des substitutions automatiques par le pharmacien est disponible sur l'intranet.

Ordonnances individuelles pré-imprimées (nouvelles et révisions)

OIPI-837 Prévention – Soins de support pour les anti-EGFR - cétuximab ou panitumumab
OIPI-838 Traitement – Soins de support pour les anti-EGFR - cétuximab ou panitumumab
OIPI-893 Préparation pour coloscope virtuelle HAL
OIPI-894 Préparation pour coloscope virtuelle HAL - usager insulino-dépendant
OIPI-895 Préparation pour coloscope virtuelle HAL - usager allergique au PEG
OIPI-896 Traitement du trouble d'opioïdes (TUO) - buprénorphine/naloxone
OIPI-897 Traitement du trouble d'opioïdes (TUO) - méthadone
OIPI-898 Traitement du trouble d'opioïdes (TUO) - morphine LA 24h (Kadian ^{MC})

Les outils à jour sont disponibles sur l'intranet.

Ordonnances collectives (nouvelles et révisions)

Nil

Les outils à jour sont disponibles sur l'intranet.